



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2024 A 19 H

COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER

PROCES VERBAL

HAUTE-SAOIE
PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Jean-Pierre SOCQUET, Sandrine BIRSAL Adjoints, Céline GACHET, Catherine CABROL, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Jérémie MARIN, Muriel MORAND, Gaspard CHATELLARD.

EXCUSES : Monsieur Bertrand MARIN-LAMELLET, Madame Marie-Laure GAIDDON (pouvoir à Madame Catherine MONGET).

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Monsieur Jean-Pierre SOCQUET a été élu secrétaire de séance.

Après avoir validé le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024, le Conseil Municipal :

1. **APPROUVE** la mise en place d'une aide financière individuelle pour les sportifs de haut niveau durant la saison 2024-2025 et **FIXE** le montant de cette aide à 8 000 € par attributaire, sous réserve du respect du règlement d'attribution de l'aide ;
2. **APPROUVE** l'avenant n° 11 à la convention passée avec l'OGEC de Combloux, pour la réactualisation de la participation financière de la commune de Demi-Quartier au coût de fonctionnement de l'école Sainte-Marie de Combloux d'un montant global de 4 279.11 € au titre de l'année 2023-2024 ;
3. **FIXE** le montant du loyer mensuel de l'appartement A3 de type T3 de 69.53 m² situé 835 route d'Etraz à Demi-Quartier, à 680.12 € et le montant des charges à 140 € ;
4. **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle de Madame Sylvie ALLARD, cadastrée en section A n° 3125, au prix de 48 €, ayant fait l'objet d'un emplacement réservé, précisant que tous les frais relatifs à l'acte notarié seront pris en charge par la Commune de Demi-Quartier ;
5. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la deuxième Convention Territoriale Globale (CTG 2), avec la CAF et la CCPMB, qui permet de recevoir les aides de la CAF pour les services de la petite enfance ;
6. **APPROUVE** la convention entre la commune de Demi-Quartier et la SEM des Portes du Mont-Blanc, pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, qui fixe le prix des forfaits remis pour la mission de service public ;

7. **SUPPRIME** un emploi à temps complet d'adjoint administratif 1^{ère} classe de la catégorie C, et **CREE** un emploi permanent à temps complet de rédacteur, de la catégorie B ;
8. **EMET** un avis favorable sur le projet d'arrêté préfectoral qui concerne les zones d'accélération d'énergie renouvelable sur le département, et notamment à Demi-Quartier.
9. **PREND** connaissance des informations suivantes :
 - De la décision n° 2024-11 du 16 juillet 2024 sollicitant une subvention de 12 396 € auprès de la Région, pour l'installation de deux abris bus ;
 - De la décision n° 2024-12 du 29 juillet 2024 attribuant un marché d'assurances « Responsabilité civile » avec la SMACL pour un montant annuel de 29 413.02 € ;
 - De la décision n° 2024-13 du 4 septembre 2024 portant attribution d'un marché à la société AEVIA de Saint-Chamond, pour les travaux de réhabilitation du pont d'Oise, d'un montant de 515 967.50 € TTC ;
 - De la décision n° 2024-14 du 2 octobre 2024 confiant la défense de la Commune au cabinet Fiducial By Lamy de Lyon, suite au recours de la SA Remontées Mécaniques de Megève, relatif au transfert de gestion du domaine de la Princesse à la Commune de Saint-Gervais-Les-Bains ;
 - De la réunion qui s'est tenue avec Monsieur le Préfet de Haute-Savoie et Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bonneville, au sujet des domaines skiabiles le 4 octobre dernier ;
 - De l'avancement des études environnementales relatives au contournement de la piste du Grand Bois, en vue de régulariser ce dossier ;
 - Des travaux de rénovation du pont d'Oise qui ont débuté en septembre et qui seront suivis par le réaménagement du parking de la Princesse ;
 - Des travaux d'aménagement de la mare des Sales qui sont reportés au printemps et qui seront réalisés par l'entreprise Marin Paysages ;
 - Des travaux qui ont repris aux Choseaux, et qui concernent le renouvellement de l'adduction et d'une canalisation d'eau potable ;
 - Des travaux de réalisation de toilettes publiques au chalet de Beauregard ;
 - Des manoeuvres du centre de secours de Megève qui ont été organisées sur le parking de la Princesse l'été dernier ;
 - De l'embauche de vacataires pour renforcer les services administratifs et techniques ;
 - De l'intention de la commune de Megève de résilier le bail de location des bureaux de la Tour Magdelain au 1^{er} février 2025 ;
 - De l'organisation d'un dépôt de gerbe par Demi-Quartier pour les cérémonies du 11 novembre 2024

- De l'inauguration des travaux de l'église Saint-Jean Baptiste qui aura lieu le 14 décembre prochain ;
- De l'organisation le 22 septembre dernier au cabaret du Mont-Blanc à Cluses, de la remise des prix du concours des maisons fleuries, qui a été très appréciée ;
- De l'organisation le 29 septembre dernier du repas des Aînés aux Ducs de Savoie à Combloux ;
- De l'arrêt de l'association « la Sabaudia » ;
- Des remerciements de la MB Race ;
- De l'Etat-Civil à la date du 8 octobre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 H 55.

Le Maire,

Stéphane ALLARD.



Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre SOCQUET.